



N° d'agrément : 21_0003

Madame, Monsieur,

Le Centre Cyno-Logique Romand a élaboré un programme de formation destinée aux personnes souhaitant se charger du transport des animaux de manière adéquate et avec ménagement.

PROJET PILOTE pour 2022 destiné aux détenteurs d'un FSIFP / PCH-GCH / Instr. canins

Transporteurs professionnels d'animaux pour Chiens et chats

Nb. Heures **Formation théorique** : 16 ½ heures

Nb. Heures **Formation pratique** : 16 heures

Total : 32 ½ heures

Nos formateurs sont soit des vétérinaires, soit des professionnels dans les matières enseignées

Les thèmes enseignés, répondent aux exigences du Département fédéral de l'intérieur DFI

Office Fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV

Le Centre Cyno-Logique Romand a obtenu une reconnaissance fédérale N° d'agrément : 21_0003

Pour la **Formation Spécifique Indépendante** d'une **Formation Professionnelle FSIFP** (art. 192, al. 1, let. B, OPAn)

Pour le transport professionnel d'animaux au sens de l'art 150 OPAn

Propositions uniques pour 2022 sous deux formes :

- Vous désirez offrir à vos clients un transport de qualité de leur animal de compagnie.
- Vous êtes en possession d'une reconnaissance fédérale FSIFP pour pension chiens / chats 19 unités et vous devez faire des formations continues
- Vous désirez obtenir une reconnaissance fédérale FSIFP pour transporter chiens et chats

Proposition A : **Formation continue** sans examen avec une attestation de suivi de cours.

- ❖ **Tarifs** : Fr. 600.00
- ❖ L'acompte de **Fr. 300.00** doit intervenir dans les 5 jours dès réception par le participant de la confirmation. La confirmation est envoyée sous forme de facture.
- ❖ Le solde **Fr. 300.00** doit nous parvenir 10 jours avant la date du premier cours



Proposition B : **FSIFP** avec reconnaissance fédérale pour Transporteur d'animaux de compagnie Chiens et Chats

- ❖ **Tarifs** : Fr. 1'000.00
- ❖ L'acompte de **Fr. 500.00** doit intervenir dans les 5 jours dès réception par le participant de la confirmation. La confirmation est envoyée sous forme de facture.
- ❖ Le solde **Fr. 500.00** doit nous parvenir 10 jours avant la date du premier cours

Thèmes : Anatomie et physiologie – Soins à prodiguer aux animaux blessés ou malades – Législation sur la circulation routière
Législation / LPA / OPan – Communication sociale chez le chien – Application pratique des premiers secours –
Le nettoyage et la désinfection
Pratique de conduite, sécurité, matériel, chargement et déchargement, lecture du chien

Dates :

- 16 mai 2022 / 18 mai 2022 / 20 mai 2022 / 3 juin 2022 / 7 juin 2022 / 9 juin 2022 / 16 juin 2022 / 23 juin 2022
- Examen pour obtenir une reconnaissance fédérale **FSIFP** le 20 août 2022

Horaire : Les horaires sont impérativement à respecter soit en principe 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30 / 17h30 – 20h / 16h00 – 20h00
L'examen 9h00 – 12h00

Lieux : St-Saphorin/Lavaux - Ins – ACM Marly

Conditions participation :

- ❖ Être majeur
- ❖ Être en possession d'une assurance Responsabilité Civile ([joindre attestation](#))
- ❖ Aucune absence n'est admise
- ❖ Le candidat s'engage à respecter, la loi fédérale sur la protection des animaux (455 LPA) et l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux (455.1 OPAn) ainsi que les règlements sur les formations du CCLR, et la philosophie du CCLR

Vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser par téléphone ou par mail à :

- ❖ Nicole Meystre – nicole@cyno-logique.ch – 078 652 42 02
- ❖ Laurette Ruchonnet – laurette@cyno-logique.ch – 079 289 61 33

Je m'inscris à la formation : (merci de bien vouloir écrire lisiblement)

Transporteur d'animaux – Chiens / Chats

Cocher votre choix : **FSIFP** avec reconnaissance fédérale

Formation continue

Nom et Prénom :

Adresse :

NPA Ville :

Date de naissance :

Lieu d'origine :

N° mobile :

Mail :

Par ma signature j'accepte les conditions mentionnées et confirme avoir lu les

« Conditions Générales de participation aux cours et règlement des formations » (voir site internet)

Lieu :

Date :

Signature :

A retourner par courrier à : Nicole Meystre, ch. des Vergers 2, 1584 Villars-le-Grand